

„31 Mai, des vieillards, des femmes, des arti-
„sans, acquittés par des jugemens précédens;
„dans un moment où des brigands, des assassins,
„condamnés à dix, à vingt années de fers, et qui
„ont été mis en liberté sous le titre de *patriotes*
„*opprimés*, sèment la terreur et la désolation dans
„toutes ces contrées; dans un moment où, par
„autant de surprises faites au Directoire, des
„Présidens, des Membres de Comités révolu-
„tionnaires occupent les places les plus distinguées
„et en abusent pour satisfaire leur vengeance;
„dans un moment où les tribunaux sont en
„fuite; . . . dans un moment où un Citoyen, qui
„avoit fui avec moi au 31 Mai, vient d'être reporté
„sur la liste des émigrés. Veut-on que ce soient tous
„des émigrés, ceux qui ont fui à cette époque?
„Veut-on faire le procès au 9 Termidor? —
„Comment se refuser à cette idée, lorsque dans
„un département voisin du mien on vient de faire
„nommer un juge du tribunal révolutionnaire
„de Robespierre? Croyez-vous qu'un pareil
„ordre de choses ne jette point l'alarme par-tout?
„Et plus nous nous attachons à dissiper les
„craintes, plus il semble que l'on s'attache à